

LE TOURISME VITI-VINICOLE : UNE MOTIVATION FORTE

Tourisme Rural et Tourisme Viti-Vinicole,

Le meilleur moyen de découvrir de manière agréable les richesses du terroir de la France et l'une des composantes de la France touristique les plus prisées des français et des étrangers est le tourisme viti-vinicole. Si dans certaines régions il est devenu une partie incontournable et parfois prépondérante de l'offre touristique, il n'en est pas de même pour toutes. Elles ont pourtant tout à y gagner, elles, leurs vigneronnes et leurs vins et au-delà toute la population et par cumul notre pays tout entier. Mais le tourisme viti-vinicole ne s'est pas encore structuré pour devenir une véritable composante thématique, offrant - au-delà de la dégustation et de la vente du vin à la propriété - une ouverture complète sur l'histoire, la géographie, les traditions, l'artisanat, la culture de chaque région viticole. C'est en ce sens que les élus du vin ont un rôle important à jouer pour organiser, promouvoir et soutenir les initiatives en faveur du Tourisme viti-vinicole. (Enquête : Marc Olivier)

Constat

Poids du tourisme rural dans l'économie touristique - (source : secrétariat d'Etat au Tourisme)

L'espace rural représente 28,7% de l'ensemble des nuitées des touristes français et étrangers sur l'ensemble du territoire national. Les dépenses touristiques à la campagne sont évaluées en 2001 à environ 14 milliards d'euros soit 19,2% des dépenses touristiques personnelles globalement réalisées sur le territoire national estimées à 73 milliards d'euros.

La fréquentation

Le tourisme rural occupe en France une place à part dans l'économie touristique. Ainsi, il représentait, en 2001, plus **du tiers de la fréquentation touristique française**. Pour la clientèle française, l'espace rural comptabilise **38,1% des séjours et 33,9% des nuitées**. Il est essentiellement non marchand (77,5 % des nuitées effectuées à la campagne en 2000 ont eu lieu en résidence secondaire ou chez des parents et amis) et peu rémunérateur (20€/nuitée contre 26€ lors d'un séjour à la mer ou 37€ en ville et 54€ lors d'un séjour en montagne).

Répartition des postes de dépenses par nuitées

Français		Etrangers	
* hébergements	16 %	* hébergements	29 %
* restauration	13 %	* restauration	14 %
* loisirs	4 %	* loisirs	8 %
* achats divers	31 %	* achats et autres prestations	15 %
* autres dépenses	63 %	* alimentation	17 %
* alimentation	0 %	* forfaits	7 %

En matière d'hébergement, la formule locative semble avoir la préférence de la clientèle vacances, à condition de respecter un certain nombre de standards : habitat traditionnel, bon confort, proximité de loisirs.

L'offre

La faiblesse du tourisme en espace rural réside essentiellement dans le caractère atomisé de son offre. Elle est trop souvent axée sur une seule composante, par exemple un hôtel, un club, un château, une activité de loisirs (ou une cave). Les expériences tentées de regroupement des prestations touristiques dans les

espaces ruraux les plus attrayants sont encore ou trop rares ou peu organisées.

Les hébergements (en 2000 pour l'espace rural)

Hôtellerie 73 000 chambres* villages de vacances 55 000 lits* campings de passage 284 000 emplacements* gîtes ruraux et communaux 42 000 gîtes* chambres d'hôtes 23 000 chambres* gîtes d'étapes, hébergements de groupes 2 000 gîtes.

Les sites et paysages

Il s'y ajoute les sites du patrimoine dont la part pour l'espace rural n'est pas mesurée de façon précise : 50 000 monuments historiques, 4 000 musées et 2 000 festivals pour l'ensemble des espaces ; l'espace rural concentre la majeure partie de ce patrimoine. Il a donc tous les atouts pour attirer encore plus de monde. Le paysage viticole doit rentrer plus en ligne de compte qu'à l'heure actuelle . La composante paysage joue de plus en plus dans le cadre du choix d'une destination. Elle est une invite au sport, à la découverte, à l'art (photo, cinéma, peinture) et au dépaysement. Le tourisme viticole doit se servir de l'atout culturel du vin pour promouvoir encore plus le tourisme basé sur les paysages. En France déjà quelques paysages ont fait telle ou telle démarche pour être reconnus en tant que tel : reconnaissance au patrimoine mondial de l'Humanité (St-Emilion), promotion touristique par le cinéma, la presse, la télévision, l'affichage (terrasses de Banyuls, vignoble champenois, Alsace, Côte rôtie ou Coteau de l'Hermitage). C'est le cas aussi du vignoble de Cilaos, à la Réunion qui est une curiosité exotique à découvrir lorsque l'on va dans cette île. C'est dans cette perspective aussi que la CNAOC vient de demander que soit pris en compte la protection de l'environnement et du terroir et vient de participer (avec de nombreuses autres entités dont l'ANEV) à la création de la Fédération Nationale de « Tourisme de Terroir »®

TOURISME DE TERROIR®

POU BIEN IDENTIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE

A l'occasion de Vinexpo 2003 , Jean-Marie Sanchis , président du syndicat général de l'AOC Corbières et Philippe Feneuil , président de la CNAOC ont porté sur les fonds baptismaux la Fédération Nationale du Tourisme de terroir ® , destinée à gérer la marque collective « Tourisme de Terroir® » et à faire respecter les chartes de qualité qui s'y rattachent. Elle participera au développement de cette marque, sur le territoire français ou ailleurs en agissant dans tous les domaines du tourisme et en

participant à la mise en œuvre de programme européens dans cette matière.

Partant de l'exemple conduit depuis 1996 par le syndicat de l'AOC Corbières qui a réussi à associer à sa démarche la ville de Narbonne, la Région, le département de l'Aude, les Gîtes de France, Escap'voyages et de bénéficier du programme européen Interreg, il s'agirait de décliner un programme de développement territorial durable et coordonné autour de cette marque dans toutes les territoires qui veulent s'engager dans une offre de qualité.

Le principe est d'offrir un produit entier, complet et authentique. L'offre associe tous les acteurs qui participent à la définition du territoire, producteurs, institutionnels et acteurs du tourisme. Le syndicat d'appellation d'origine est le moteur de cette marque avec le partenariat des professionnels du tourisme comme membre actif de la Fédération pour le collège professionnel, les Régions, Départements, Villes et structures territoriales pour le collège institutionnel. Sont membres associés les organismes nationaux tels la CNAOC, l'INAO, AFIN et les nombreuses associations et marques collectives de qualité en Tourisme et accueil, pour le collège professionnel, et les associations d'élus, de tourisme, les ministères concernés (AMF, ARF, FNOTSI, AFIT....) pour le collège institutionnel.

C'est pourquoi l'ANEV a dès le départ soutenu cette création pour faire bénéficier à tous ses adhérents de l'information et les inciter à adhérer dans cette démarche. Ses communes, départements et région adhérents et leurs élus doivent s'engager dans cette charte qui garantira dans leurs territoires viticoles l'épanouissement et l'émancipation des individus qui séjournent sur ce territoire par la mise en valeur de ce terroir.

Le VIGNOBLE de Cilaos – Tourisme viticole et exotisme

Situé entre 900 et 1200 mètres d'altitude le cirque de Cilaos, d'origine volcanique, a un diamètre de l'ordre de 20 kilomètres. La viticulture s'y est adaptée au climat tropical. Les parcelles sont plantées entre des précipices, en rangs, là où il y a un peu d'humus. Cette plantation a succédé à la treille (depuis 1665 on cultive la vigne à La Réunion), pratique pour son ombre et pour la pénibilité de la récolte. En 1975 on a interdit la culture du cépage Isabelle trop chargé en méthanol. Les cépages cultivés sont le Chenin, le Pinot noir et le Malbec. 10 producteurs réunis en coopérative produisent 150 hectolitres de vin rouge, rosé et blanc, actuellement en vin de table et espérant passer en vin de pays. Les treilles, héritage du passé viticole sont toujours présentes,

devant les maisons et allant jusqu'à les couvrir entièrement. Les vignes récentes peuplent les terrasses sur les fortes pentes, limitant l'érosion et contribuant à l'unicité de ce paysage viticole du bout du monde, où l'on vendange en Janvier (deux fois en l'an 2000 en Janvier et en décembre).

Colloque International sur les Paysages Viticoles

Un colloque international aura lieu du 1^{er} au 4 Juillet dans le val de Loire, à l'Abbaye royale de Fontevraud. Sous le patronage de l'OIV avec la participation active d'InterLoire, il s'inscrit dans les résolutions de l'OIV mises en avant à Avignon il y a un an. Des questions historiques à la lecture des paysages, des facteurs naturels composant le paysage et influant la valeur du vin aux moyens de protection et de valorisation des paysages viticoles, tous ces thèmes seront débattus et mis en réflexion. L'ANEV y participera par la présence de son président à la table ronde sur « la valorisation par et pour les paysages de vignes et de vins », en rendra compte et en tirera les enseignements pour ses adhérents.

Les Acteurs du Tourisme Viticole

Initiatives privées individuelles

Georges Duboeuf : « Le hameau en beaujolais » depuis 10 ans

"**Le Hameau en Beaujolais - DUBŒUF EN BEAUJOLAIS**" a ouvert ses portes le 10 juin 1993, fruit d'années de réflexion et d'un an de travaux titanesques. Après quelques années d'existence, son nom a évolué en devenant « Le Hameau en Beaujolais ». Cet espace culturel du monde et de l'évolution vitivinicole, est fait pour les amateurs de vins, en initiant aussi les néophytes, par l'aspect vivant de l'art, de l'histoire et des techniques du Beaujolais et du Mâconnais. Aujourd'hui, c'est un hommage à la mémoire et à la richesse de cette région, de ses vins et de ses hommes, que rend « **Le Hameau en Beaujolais.** » Le Hameau en Beaujolais est une innovation de tout premier ordre dans le monde de la culture et du vin. Accueilli dans une ambiance de gare du XIX^{ème} siècle, à Romanèche-Thorins, le visiteur se laissera transporter tout au long de son cheminement à travers les différentes salles où règnent à la fois un esprit de découverte, une ambiance de spectacle et une sensation de sérénité, liés au monde vitivinicole. A travers les moyens mis en oeuvre, "Le Hameau en Beaujolais" souhaite redonner à ses visiteurs l'idée que le vin est avant tout un produit de la terre, du

soleil et des hommes, et qu'il a su évoluer avec la technique tout en gardant ses caractéristiques naturelles. Pendant une heure et demie d'apprentissage ludique, les visiteurs suivent le sillon de la route des vins du Beaujolais et du Mâconnais. Grâce aux effets de projection et de lumière, les différents crus dévoilent leurs richesses.

Les outils et les matériels des différentes époques sont là pour nous rappeler l'évolution du travail des vignerons et des cavistes, au fil de l'année. Leurs activités sont présentées et animées dans le théâtre d'automates des 4 saisons.

Bernard Launois : Musée et vendanges d'un jour

Bernard Launois est une filière touristique à lui tout seul. Il a tout compris depuis fort longtemps : qu'il fallait faire du bon vin (du champagne en l'occurrence) mais qu'il fallait aussi le faire apprécier, l'associer à une histoire, une gastronomie et à des traditions viticoles. Fort de quoi il a petit à petit intégré à sa propriété un accueil de qualité, salle de réception et de dégustation, patiemment aménagé un musée de la vigne et du vin qui comprend des machines champenoises des 18 & 19^{ème} siècles, mais aussi une prestigieuse collection de pressoirs des 17, 18 & 19^{èmes} siècles. Il est aussi connu comme organisateur de fabuleuses journées où ses qualités d'animateurs, de boute en train font merveille. Chaque année il organise dans ses vignobles des « journées vendanges » mémorables au cours desquelles il ne laisse le soin à personne de conduire à travers les vignes ses vendangeurs dans un car année 1950, le tout dans un ambiance rock'en roll. Et le pire c'est que victime de son succès il n'a plus assez de vignes à vendanger et qu'il doit en trouver chez ses voisins..... Une manière agréable et lucrative de se créer une fidèle clientèle ! Ajoutez à cela les journées d'hiver au tournebroche royal, un autre accueil possible au Clos des Cépages, un château de contes de fée, et vous aurez compris qu'il existe des vignerons au top. Et on ne vous a pas parlé de ses champagnes, de sa carte privilège « club Launois », de son journal « A lire entre les vignes », de sa communication ni de son épouse Dany qui le soutient dans toutes ses activités...

Champagne Launois Père et Fils – 51190 Le Mesnil sur Oger –
Tel : 03.26.57.50.15

Initiatives privées Collectives

Cave de Cairanne : le parcours des sens

La cave coopérative de Cairanne a inauguré en avril un parcours situé dans ses sous-sols un « Parcours sensoriel » permettant une approche ludique et didactique pour découvrir le monde du vin. Dans une ambiance colorée rouge qui sied aux Côtes du

Rhône, sur un thème largement mis à l'honneur par l'Interprofession, les dirigeants ont ouvert là une structure capable d'accueillir des groupes et un nombre important de visiteurs à l'année qui pourront allier le plaisir de la dégustation et de la gastronomie à celui de la connaissance. Les cinq sens sont à l'honneur dont bien entendu le goût et l'odorat mais aussi l'ouïe avec des univers sonores et poétiques de campagne, de bruits de cave ou de bouteilles à déboucher, le toucher avec les matières qui évoquent les terroirs et les vins (soie, cuir, liège, bois..) et la vue avec de très belles photos de nature, des 4 saisons de la vigne, du vin dans la cave

Initiatives publiques et semi publiques

Les sentiers du vigneron

Vous prenez un site avec une belle vue, un parcours pédestre de 2 à 3 kilomètres au cœur d'un vignoble, vous le balisez de panneaux ou de bornes informatives, ludiques et pédagogiques qui permettront aux visiteurs de s'informer sur les cépages, le travail du vigneron, l'architecture du vignoble, les particularités du climat, du sol, de l'appellation et vous avez un sentier du vigneron. Après il faut le faire vivre, proposer des animations (visites guidées ou commentées, jeux) autour de lui ou de le placer au cœur d'un circuit vigneron avec dégustation, visite de musée ou de caves et vous aurez la chance d'avoir chaque année de nombreux visiteurs. En Alsace nous avons dénombré 38 sentiers du vigneron mais chaque appellation a les siens (comme Mutigny en Champagne ou Rousset/Saint-Pantaléon les Vignes en Cotes du Rhône). Voir liste des sentiers vigneron des adhérents de l'ANEV sur www.elusduvin.org

Les sentiers gourmands :

C'est une variante du sentier vigneron, mais si celui-ci peut se parcourir quasiment toute l'année, le sentier gourmand c'est la fête une fois par an. Ce jour là, les communes viticoles qui ont cette manifestation à leur calendrier, organisent une découverte de leurs vins avec l'invitation à la gourmandise et à la gastronomie de terroir. De telles manifestations rencontrent un succès populaire considérable, obligeant les organisateurs à limiter le nombre de places (1700 à Rasteau par exemple). Tant il est vrai qu'en France il suffit de proposer à boire et à manger pour avoir du monde. Scherwiller (Alsace), Ladoix-Serrigny (Bourgogne), Rasteau (Côtes du Rhône) ont le leur. Une Confrérie Européenne des Parcours Gourmands est née qui réunit aux français, dans un même esprit de convivialité, les villages de Chailly-Montreux et Visperterminen en Suisse , de Canale/Monta , Montalto Ligure, La Morra en Italie qui s'est fixé pour but d'introduire à tour de rôle les vins des autres régions productrices. Prochains sentiers gourmands : à Ladoix-Serrigny le 6 Juillet 2003 (contact :

03.80.26.46.30) et à Scherwiller le Dimanche 7 Septembre 2003 .
(rens : 03.88.92.25.62).

Les routes du vin :

La Route du Vin d'Alsace (voir Pour le Vignoble N°1) fête ses 50 ans

La route des vins d'Alsace a été la pionnière de ces circuits qui maintenant balisent toute région qui se veut viticole. La route des vins, dans chaque vignoble est une des offres incontournables du tourisme vigneron. Chaque région viticole en propose une ou plusieurs, c'est selon. Ce qui fait le succès de ces routes c'est qu'elles offrent une information variée et un choix à partir duquel on peut décliner toute sorte d'activités. De la visite de cave avec la rencontre des vignerons, de l'initiation à la dégustation à la découverte des sentiers viticoles didactiques ou bien géographiques, historiques ou sportifs. La route des vins d'Alsace qui a été inaugurée en mai 1953 est parcourue maintenant par 3.5 de personnes chaque année. 170 kilomètres de la porte de Marlenheim à celle de Thann, il faut du temps pour apprécier les haltes chez les vignerons (438 caves répertoriées), les paysages, les sentiers vigneron, le château de Kientzheim (musée du vignoble et des vins), les manifestations avec les confréries bachiques (6 Juillet 2003 la journée des Confréries- 16 Novembre 2003 la dégustation des grands crus). Renseignements : civa@civa.fr et sur www.vinsalsace.com

CONCLUSION : Globaliser l'Offre

Pour être une région qui développe un tourisme viticole conséquent il faut donc une conjonction de nombreuses volontés et de moyens mis en œuvre. Cela va de la formation à l'accueil des acteurs du tourisme que sont les vignerons (y compris à l'apprentissage des langues étrangères) à la promotion et publicité pour attirer le chaland en passant par l'offre de sites, de manifestations, de dégustation. L'attrait du paysage viticole est un bon atout pour parler du vin sans enfreindre la loi. Il faut faire deviner à chacun que derrière un paysage se cachent des vignerons et que ceux-ci ont du vin à vous faire découvrir, du vin mais aussi beaucoup d'autres choses sous tendues implicitement dans son nom. Cela veut dire qu'il faut globaliser l'offre. Car « le vin c'est plus que le vin » (Paul Eluard), et l'imaginaire collectif doit être mis à contribution dans les campagnes de promotion. Il faut donc des paysages, un accueil, des routes des Vins, des sentiers vigneron, des sites, de la dégustation et de l'initiation alliées à la gastronomie locale. Il faut enfin une unité

géographique et historique. L'Alsace est la région viticole qui réunit le mieux, pour l'instant, toutes ces composantes : la plus ancienne route des vins (50 ans), une gastronomie, des paysages, une Histoire, des vins et des cépages bien identifiés. Ce n'est donc pas étonnant qu'elle soit en tête des destinations de tourisme viticole programmées par les organisateurs de voyages de groupe (+ de 20%). Pour les autres régions la stratégie « Tourisme de Terroir® » peut être une bonne manière pour structurer leur offre en se servant des acquis pour rassembler toutes les énergies et les compétences. Il n'y a pas de raison de se décourager, au contraire, car il y a encore des touristes potentiels à attirer quand on sait que seuls 40% des touristes* qui viennent actuellement dans une région viticole sont des amateurs de vin et du vignoble. Il reste donc des publics à gagner mais pour jouer sur la demande il ne faut pas oublier que les meilleurs prescripteurs de tourisme ce sont encore les habitants de la région. Il faut donc s'en préoccuper en amont, les informer et les former, les rendre acteurs, les inviter aux manifestations viticoles, leur faire découvrir tous les vins et la richesse de leurs paysages (qu'ils ignorent souvent pour la majorité), car ce sont eux qui ensuite recommanderont à leur famille et à leurs amis tel ou tel site, telle ou telle cave pour son accueil ou son choix.

* Source : enquête AFIT 2000 « Le tourisme Viti-Vinicole »

Des Guides

Gîtes de France : La troisième édition du guide « SEJOURS EN VIGNOLE 2003 »

Partir à la découverte des vignobles de France, apprendre à reconnaître le cépage, la vigne et les vins, de Bourgogne, du Beaujolais, d'Alsace ou de Champagne ; séjourner en gîte rural, en chambre d'hôtes ou encore en gîte d'étape ou de séjour, pour un week-end ou une semaine ; près de 190 adresses pour toutes les envies sont recensées dans la troisième édition du guide « Séjours en Vignoble ». Tous les hébergements de ce guide sont labellisés par les Gîtes de France et situés sur une exploitation ou dans un village viticole, dans 12 régions et 41 départements. Les propriétaires, des viticulteurs en activité, se sont engagés à offrir à leurs hôtes non seulement la qualité de leur maison et de son environnement, mais aussi la chaleur d'un accueil personnalisé, convivial et généreux. Enfin, un « panier du vendangeur » comprenant ouvrages et documentation permettant la découverte des différents aspects de la vigne et du vin, est mis à la disposition des hôtes ainsi qu'un équipement pour la dégustation.

Le Guide des Vins du Sud-Ouest : Créé en 2001 à l'initiative du Comité Interprofessionnel des Vins du Sud-Ouest, la 2e édition du Guide des Vins du Sud-Ouest en collaboration avec le Routard vient de paraître. Il identifie tous les producteurs des 17 appellations que comptent les Vins du Sud-Ouest, répartis sur 11 départements des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ce guide répertorie tous les vignobles mais n'a gardé pour ses lecteurs qu'une sélection de quelques « bonnes adresses » de vignerons, coopérateurs et négociants prêts à ouvrir leur porte et leurs bouteilles aux touristes. Sur les 750 caves et vignerons du Sud-Ouest répertoriés dans le guide, seuls 161 producteurs ont été retenus sur un critère déterminant : l'engagement de chacun dans une Charte affichée, garantissant le meilleur accueil à la propriété .

Les appellations des Vins du Sud-Ouest sont : Armagnac , Béarn, Coteaux du Quercy, Côtes du Brulhois ,Côtes de Millau, Entraygues , Estaing, Fel ,Floc de Gascogne. Fronton, Gaillac, Jurançon, Madiran, Marcillac, Saint-Mont et Tursan .

Le Guide des Bourgognes en Fête : Le Bureau Interprofessionnel des vins de Bourgogne a édité un guide des bourgognes en fête qui est un véritable sésame pour découvrir la région , ses vins, ses hommes et ses manifestations. De manière exhaustives toutes les manifestations y sont décrites avec tous les acteurs y participant, un calendrier précis, mais aussi des images,des adresses, des renseignements sur les vins, sur les hommes. Un appela à un nouveau et sixième sens : la convivialité. Gratuit sur commande à : BIVB – 12,bd Bretonnière – BP150 21204 – Beaune Cedex ou sur www.vins-bourgogne.fr

Une Enquête : Le tourisme Viti-Vinicole par l'Agence française d'ingénierie touristique (AFIT) - 100 pages 38€ - 2, Rue Linois – 75740 Paris cedex 215 – www.afit-tourisme.fr

Un dossier : Dossier de synthèse N°29 « Le tourisme en espace rural : acteurs clients, produits » par le Centre National de Ressources du Tourisme en Espace Rural (CNRTER), 15.24€ 80p- Enita de Clermond-Ferrand – 63370 LEMPDES – Tel 04.73.98.13.16 et cnrter@gentioane.enitac.fr

Un livre : « Le Tourisme rural » de François Moinet
Ouvrage de référence qui offre tous les renseignements nécessaires à ceux qui désirent lancer un projet d'activité touristique ou améliorer leurs connaissances dans ce domaine.
Collection France agricole – 384 pages – 17X24 - 43.44€

